



Note de présentation brève et synthétique Budget Primitif 2024

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe à ce budget primitif 2024 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune de Saint-Vallier.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des budgets primitifs du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.

La ville de Saint-Vallier dispose de 3 budgets :

- Le budget principal ville
- Le budget annexe résidence autonomie « Les Tilleuls »
- Le budget annexe bureau de poste

Cette note est également disponible sur le site internet de la commune.

Evolution budgétaire 2023-2024 budget principal

Rappel du contexte :

2023 a été une nouvelle année de résultats positifs réalisés grâce aux efforts de gestion réalisés tout au long de l'année. La collectivité dégage une capacité d'autofinancement nette de 1 844 K€ (pour mémoire 1 451 K € en 2022), consolidant ses marges de manœuvre ; ce qui lui permet de poursuivre son programme pluriannuel d'investissement sereinement sans recours à de nouveaux emprunts.

On peut noter un niveau de fonctionnement habituel pour les services municipaux organisant des sorties, des activités et des spectacles.

Les recettes de la collectivité ont augmenté de 10,7%, les recettes fiscales ont progressé de d'environ 7% soit 418 K€ et les produits des services et domaines progressent de presque 40 K € par rapport à 2022.

La ville de Saint Vallier continue d'avoir une politique volontariste sur l'investissement au service de la population en maîtrisant au maximum les charges financières et le recours à l'emprunt ; ces efforts de gestion ont permis à la collectivité de financer son investissement 2023 s'élevant à 1 266 K€ sur ses fonds propres.

Les dépenses de fonctionnement ont subi une progression conséquente : 800 K€ en un an. Cela s'explique par : l'augmentation des fluides, des matières premières, des services ; les charges de personnel ont aussi augmenté de 4% et les charges financières liées aux emprunts de la collectivité ont été multiplié par 4.

Les orientations budgétaires 2024 :

Le budget communal est scindé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le budget primitif 2024 s'équilibre à 16 237 910 € en fonctionnement et 5 600 701 € en investissement.

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer la gestion du quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

➤ **Les recettes :**

Les recettes de fonctionnement 2024 sont estimées à 16 237 910 € dont 7 335 910 € de report de résultat 2023 et se répartissent comme suit :

Recettes Fonctionnement	Prévu 2023	Prévu 2024
013 - Atténuations de charges	10 000,00 €	50 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	766 300,00 €	747 300,00 €
73/731 - Impôts et taxes/ fiscalité locale	5 625 000,00 €	5 633 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	2 240 000,00 €	2 358 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	113 000,00 €	100 000,00 €
77 - Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €
Total recettes réelles	8 754 300,00 €	8 888 300,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 506,00 €	13 700,00 €
Total opérations d'ordre	6 506,00 €	13 700,00 €
Total recettes fonctionnement	8 760 806,00 €	8 902 000,00 €
Pour mémoire		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	6 228 039,00 €	7 335 910,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT avec intégration du résultat N-1	14 988 845,00 €	16 237 910,00 €

Chapitre 013 : Il comprend les remboursements de rémunérations et charges de personnel induits par les arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 70 : Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la cantine, la garderie, le centre de loisirs, la restauration municipale, les activités jeunes et les structures petite enfance ainsi que les concessions dans les cimetières.

Chapitre 73/731 : Ce chapitre représente environ 63 % des recettes de fonctionnement. Il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale pour 5 000 000 €. Les autres recettes sont : les versements de l'intercommunalité pour 312 000 €, le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales pour 120 000 €, la taxe additionnelle aux droits de mutation pour 100 000 € et la taxe sur l'électricité 100 000 €.

Chapitre 74 : Il s'agit essentiellement des dotations de l'Etat et des subventions perçues pour le fonctionnement des services. La dotation globale de fonctionnement (DGF) est estimée à 1 080 000 €, la dotation nationale de péréquation (DNP) pour 115 000 €, la dotation de solidarité rurale (DSR part bourg centre inclus) pour 600 000 € et les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux évaluées à 200 000 €. Les subventions et remboursements estimés à 348 000 €.

Chapitre 75 : Ce chapitre retrace principalement l'encaissement des locations immobilières (baux communaux et locations de salles municipales) qui s'élèverait à 100 000 €.

Chapitre 77 : Il comprend l'enregistrement des cessions d'immobilisations (ventes de terrains) ainsi que des produits exceptionnels.

Chapitre 042 : Cela concerne les opérations d'ordre budgétaires.

La fiscalité :

Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition en 2024.

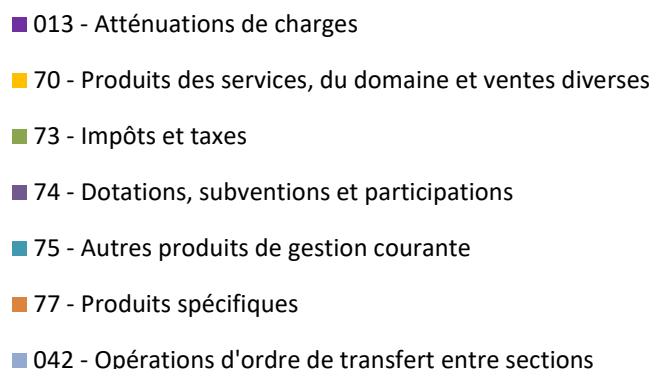
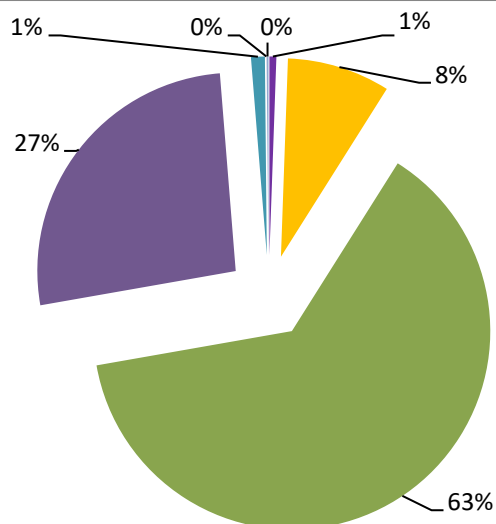
La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives est fixée à + 3,9 % pour 2024.

La réforme de la fiscalité locale a conduit à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour tous les foyers. Depuis 2023, les communes votent à nouveau un taux de taxe d'habitation qui porte uniquement sur les résidences secondaires.

Le produit fiscal attendu pour 2024 est estimé à 4 436 916 €.

Taxes locales état 1259	<i>Pour mémoire</i>	2024		
	Taux 2023	Taux 2024	Bases prévisionnelles	Produit attendu
Taxe d'habitation	25,25 %	25,25 %	435 791	110 037 €
Taxe foncière bâtie	51,14 %	51,14 %	8 305 766	4 247 569 €
Taxe foncière non bâtie	70,81 %	70,81 %	112 004	79 310 €
TOTAL				4 436 916 €

Recettes fonctionnement 2024



➤ Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement 2024 sont estimées à 16 237 910 € et se répartissent comme suit :

Dépenses Fonctionnement	Prévu 2023	Prévu 2024
011 - Charges à caractère général	3 904 635,00 €	4 141 005,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 483 320,00 €	5 764 701,00 €
014 - Atténuations de produits	27 000,00 €	27 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	753 890,00 €	912 804,00 €
66 - Charges financières	110 000,00 €	215 000,00 €
67 - Charges spécifiques	10 000,00 €	10 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	100 000,00 €	100 000,00 €
Total dépenses réelles	10 388 845,00 €	11 170 510,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	4 000 000,00 €	4 500 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00 €	567 400,00 €
Total opérations d'ordre	4 600 000,00 €	5 067 400,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	14 988 845,00 €	16 237 910,00 €

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services. Ce sont principalement : les énergies utilisées (eau, électricité, chauffage et carburant), les fournitures de petit équipement, administratives et diverses, les frais d'affranchissement et de télécommunications, les fournitures et travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments, les impôts et taxes payés par la commune et les primes d'assurance.

Chapitre 012 : Les frais de personnel sont les dépenses principales de la ville. La gestion rigoureuse de la masse salariale appliquée par la collectivité prévoit une progression maîtrisée de ces dépenses pour 2024 d'environ 300 K€ dont 77 K€ en raison de l'instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Chapitre 014 : Il s'agit des dégrèvements légaux sur la taxe habitation et la taxe foncière non bâtie.

Chapitre 65 : Ce chapitre prévoit notamment le versement des indemnités, des cotisations des élus et leur formation pour 208 993 €, les subventions de fonctionnement aux associations pour 150 000 €, une subvention de fonctionnement prévue au CCAS pour 56 K€ et aussi pour la résidence à hauteur de 257 K€.

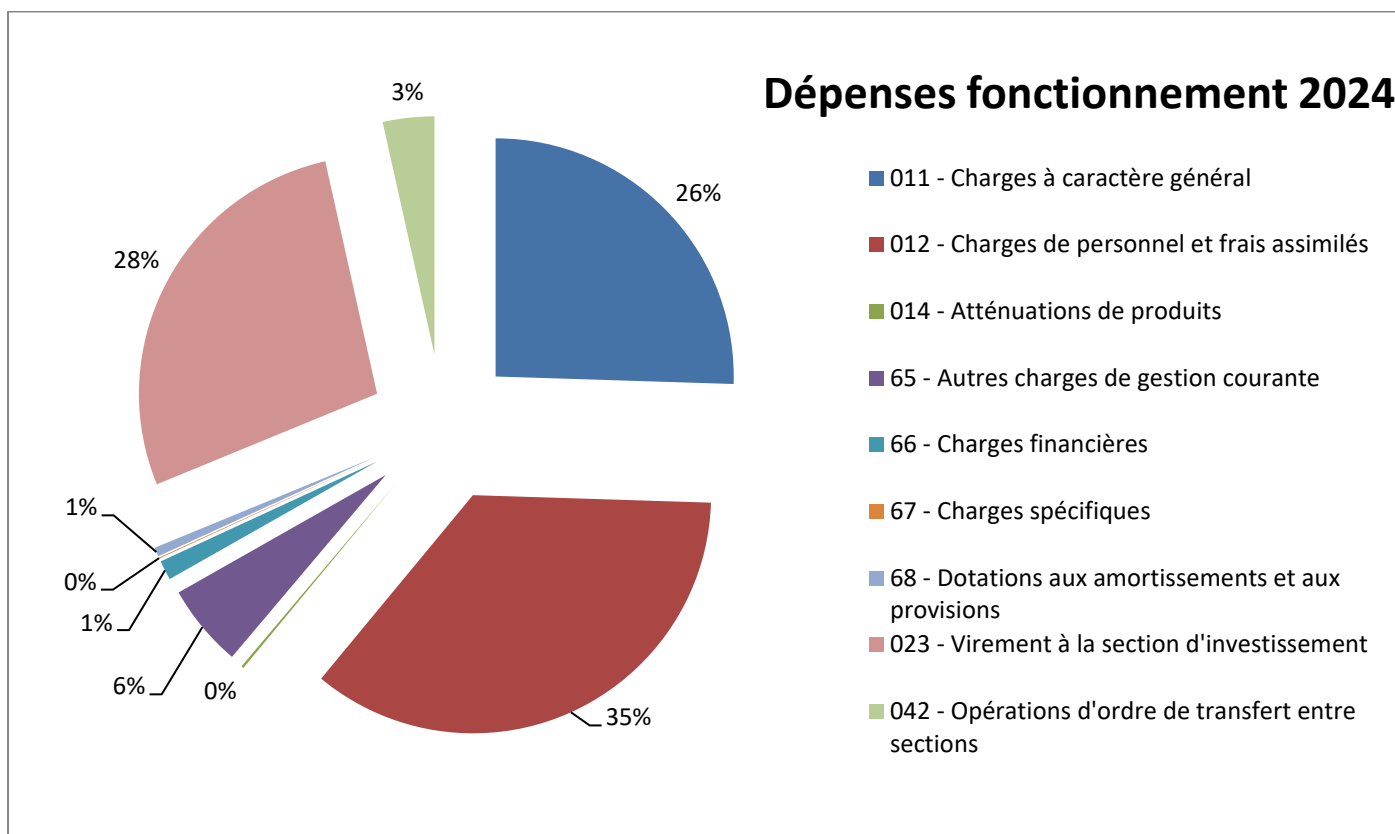
Chapitre 66 : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Ce chapitre comprend les charges spécifiques comme les annulations de titres sur exercices antérieurs et les amendes.

Chapitre 68 : Ce chapitre est constitué d'une dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement de 100 000 €.

Chapitre 042 : Cela concerne les opérations d'ordre budgétaires, notamment l'amortissement des biens immobilisés de la commune.

La rigueur de gestion affichée ces dernières années est toujours de mise pour 2024, l'objectif de réduire les charges à caractère général est maintenu pour cet exercice budgétaire.



Les dépenses de personnel :

Les charges de personnel sont estimées à 5 764 701 € pour 5 483 320 € au BP 2023.

Les objectifs de réorganisation et de maîtrise de la masse salariale sont maintenus. Les recrutements seront ciblés sur les postes dont les compétences sont nécessaires au bon fonctionnement des services et à l'atteinte des objectifs fixés.

Tous les départs seront analysés et pas systématiquement comblés. Les départs prévisibles au nombre de 5 connus à ce jour, sont :

- 3 départs en retraite : un adjoint technique principal 1^{ère} classe, un technicien principal 1^{ère} classe et un rédacteur principal 1^{ère} classe
- 2 mutations externes : un adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe et un adjoint technique

En prévision, les recrutements envisagés en 2024 sont : un agent de communication, un agent d'animation, un secrétaire de direction, un agent technique et un agent d'accueil.

La Commune a aussi validé le fait de recourir à 3 nouveaux contrats d'apprentissage à compte du 1^{er} septembre 2024 :

Service	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Centre social	BPJEPS	18 mois
Régie Technique	BAC PRO Jardinier Paysagiste	24 mois
Administratif	LICENCE PRO CCE	12 mois

Dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) les futurs départs en retraite sont en cours d'analyse, il y en a 3 qui impacteraient l'année 2025, 3 en 2026 et 5 en 2027.

Grade ou emplois	Categorie	Effectifs budgétaires		Effectifs Pourvus ETP	
		Temps Complet	Temps Non Complet	Titulaire	Non Titulaire
Filière administrative		37	1	20,8	2
Attaché principal	A	1	0	1	0
Attaché	A	1	0	1	0
Rédacteur principal 1° cl.	B	6	0	3	0
Rédacteur principal 2° cl.	B	3	0	0	0
Rédacteur	B	6	0	1	2
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	10	0	7	0
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	7	0	4	0
Adjoint administratif	C	3	1	3,8	0
Filière technique		39	22	49,9	2,97
Technicien ppal 1° classe	B	1	0	1	0
Technicien ppal 2° classe	B	2	0	2	0
Technicien	B	4	0	2	2
Agent de Maîtrise Principal	C	4	0	3	0
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	0
Adjoint technique ppal 1° cl	C	7	5	10,37	0
Adjoint technique ppal 2° cl	C	6	5	9,23	0
Adjoint technique	C	14	12	21,3	0,97
Filière sociale		9	2	8,8	1,8
Educateur de jeunes enfants	A	1	0	1	0
Conseiller socio-éducatif	A	1	0	0	1
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	4	0	4	0
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	2	2	2,8	0,8
Agent social	C	1	0	1	0
Filière médico sociale		3	1	3	0,2
Psychologue de classe normale	A	0	1	0	0,2
Infirmier en soins généraux	A	1	0	1	0
Auxiliaire puériculture de classe supérieure	B	1	0	1	0
Auxiliaire puériculture de classe normale	B	1	0	1	0
Filière Sportive		2	0	2	0
Educateur APS principal 1° cl.	B	2	0	2	0
Filière Culturelle		5	3	3,5	1,65
Assistant de conserv ppal 1° cl	B	1	0	0	0
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl	B	1	3	0,5	1,65
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1	0	1	0
Adjoint du patrimoine	C	2	0	2	0
Filière Animation		20	4	18,09	2
Animateur principal de 1° classe	B	1	0	1	0
Animateur	B	1	0	0	1
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	1	0	0	0
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	6	3	7,09	0
Adjoint d'animation	C	11	1	10	1
TOTAL		115	33	106,09	10,62

Section d'investissement :

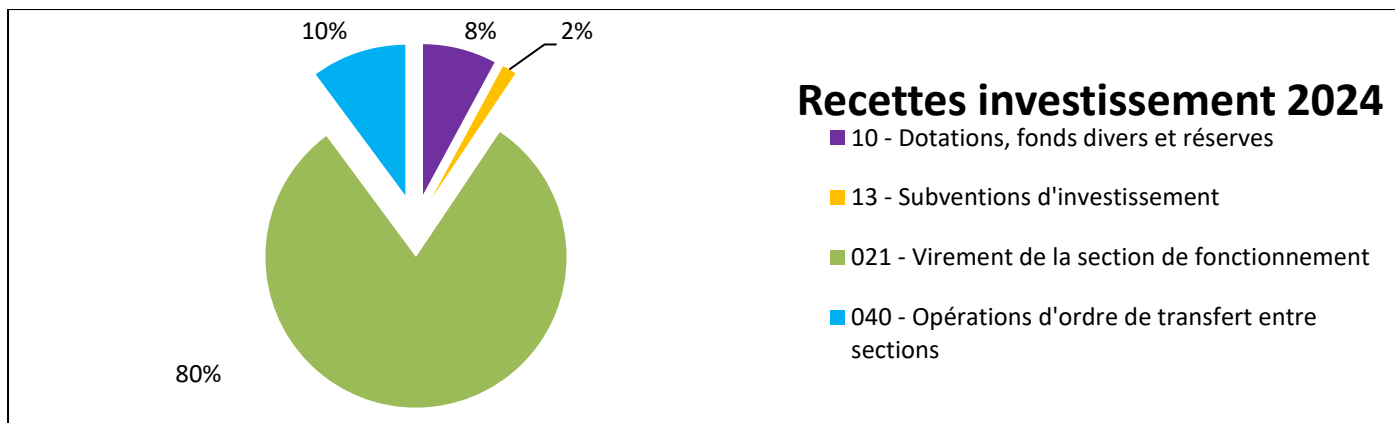
➤ Les recettes :

Les recettes d'investissement sont estimées à 5 600 701 euros.

Recettes Investissement	Prévu 2023	Prévu 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 088 663,00 €	441 122,00 €
13 - Subventions d'investissement	491 217,00 €	85 000,00 €
Total recettes réelles	1 579 880,00 €	526 122,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	4 000 000,00 €	4 500 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00 €	567 400,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
Total opérations d'ordre	4 600 000,00 €	5 067 400,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	6 179 880,00 €	5 593 522,00 €
<i>Pour mémoire</i>		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	7 179,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT avec intégration du résultat N-1	6 179 880,00 €	5 600 701,00 €

Les principales recettes d'investissement sont :

- Les opérations sur immobilisations, amortissement et sortie de biens : 567 400 € dont 300 000 € amortissement des subventions pour les travaux de rénovation de la résidence autonomie les Tilleuls
- Le fond de compensation de la TVA : 100 000 €
- Plusieurs subventions ont été sollicitées notamment la DETR 2024 pour le changement des huisseries de l'écoles Marie Curie, l'AAP départemental 2024 pour la rénovation des toitures de la salle Devos et aussi le fonds vert pour les travaux liés à l'éclairage public.
- L'affectation du résultat de fonctionnement : 341 122 €



➤ Les dépenses :

Les dépenses d'investissement sont estimées à 5 600 701 euros et se répartissent comme suit :

Dépenses Investissement	Prévu 2023	Prévu 2024
16 - Emprunts et dettes assimilées	310 000,00 €	560 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	297 966,00 €	90 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	3 668 253,18 €	3 952 570,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 039 644,82 €	984 431,00 €
Total dépenses réelles	5 315 864,00 €	5 587 001,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 506,00 €	13 700,00 €
Total opérations d'ordre	6 506,00 €	13 700,00 €
Total dépenses investissement	5 322 370,00 €	5 600 701,00 €

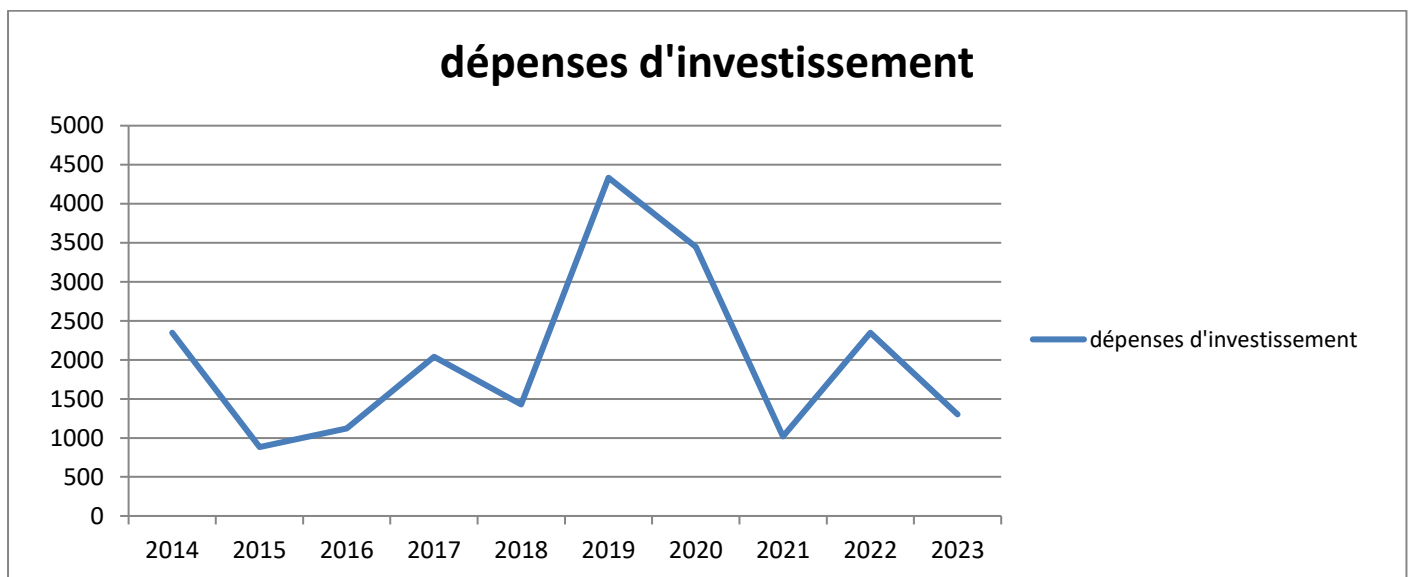
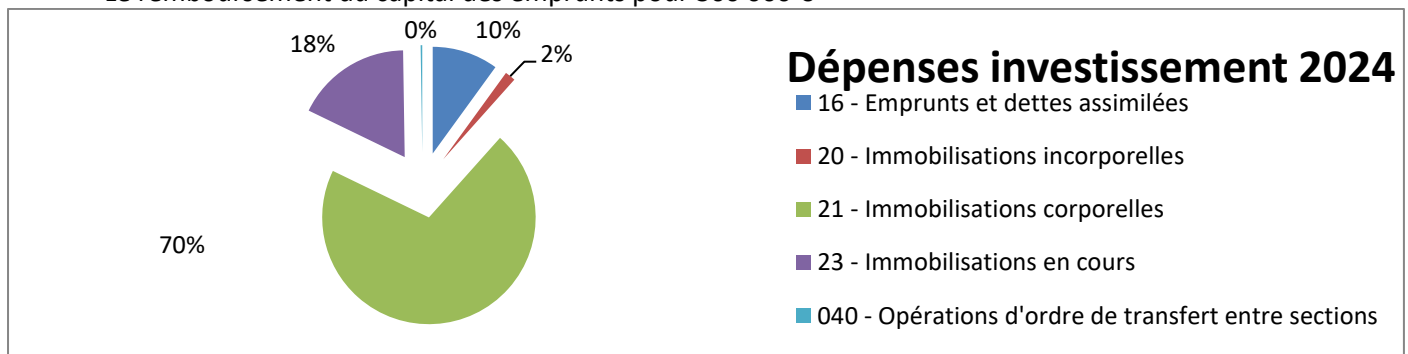
Pour mémoire		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	857 510,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT avec intégration du résultat N-1	6 179 880,00 €	5 600 701,00 €

Les dépenses des chapitres 20, 21 et 23 sont retracées dans le plan pluriannuel d'investissement ci-après.
Les principales opérations de travaux de l'exercice 2024 sont :

- La modernisation de l'éclairage public pour 800 K€
- La rénovation des huisseries de l'école Marie Curie pour 223 K€
- La construction d'une buvette, la réfection des portails et la rénovation de la toiture des vestiaires du stade Croizat pour 105 K€
- La rénovation des toitures basses de la salle Devos pour 60 K€
- La modernisation du système de téléphonie des services municipaux pour 60 K€

A cela s'ajoute :

- Le remboursement du capital des emprunts pour 300 000 €



Les dépenses d'investissement 2023 s'élèvent à 1,3 M€.

En cumulant le plan d'investissement de la ville et celui de la résidence, on obtient un investissement global prévu d'environ 2M€ pour 2024.

PRINCIPAUX PROJETS MANDATURE 2020-2026

- 1 Extension et rénovation du COSEC Audin
- 2 Aménagement de l'espace petite enfance dans le bâtiment Cézanne de la Résidence
- 3 Aménagement du parc de la Résidence les Tilleuls
- 4 Restructuration des sites de restauration scolaire
- 5 Redéfinition du parc locatif Casanova pour y implanter une micro-crèche et un site de restauration

PROJET Plan Pluriannuel d'Investissement		Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
		€ 038 570,00	€3 572 000,00	€1 445 000,00
Patrimoine scolaire / périscolaire / restauration		€ 447 900,00	€ 1 212 000,00	€ -
Ecole Frédéric Joliot Curie				
21312	Occultation portail du bas	€ -		
21312	Couloir supérieur (Amiante + Menuiseries)		€ 20 000,00	
21312	Couloir inférieur		€ 20 000,00	
21312	Porte chaufferie	€ 3 000,00		
21831	Imprimante couleur	€ 250,00		
21831	Système WIFI	€ 500,00		
2188	Panneaux de baskets	€ 1 000,00		
2188	12 tapis de gym et chariot de transport	€ 2 000,00		
Ecole Irène Joliot Curie				
2181	Relamping	€ 4 000,00		
21312	Isolation plafond chaufferie	€ 5 000,00		
21312	Rénovation complète classe "du fond" (isolation)		€ 15 000,00	
21312	Menuiseries + Stores + porte chaufferie		€ 50 000,00	
21831	Imprimante couleur	€ 250,00		
2128	Destruction Anciens sanitaires extérieurs		€ 25 000,00	
Ecole Marie Curie				
21312	Remplacement des menuiseries extérieures	€ 223 000,00		
21312	Refection sanitaires (faux plafond + Peintures)	€ 10 000,00		
21831	Imprimante couleur	€ 250,00		
21831	Système WIFI	€ 500,00		
Ecole Daniel Casanova				
2031	Etude Restauration + Microcreche	€ 30 000,00		
2313	Restauration + Microcreche		€ 800 000,00	
21831	Imprimante couleur	€ 250,00		
2188	équipement dortoir (draps, oreillers, couverture)	€ 500,00		
Ecole Jules Ferry				
21831	Imprimante couleur	€ 250,00		
2128	Tours d'arbres	€ 2 000,00		
2188	équipements sportifs (chasubles, ballons, planche coordination)	€ 600,00		
21841	massicot	€ 500,00		
21841	plastifieuse	€ 200,00		
Ecole Pauline Kergomard				
21312	Fenêtres couloirs + Peintures		€ 35 000,00	
21351	Chaufferie	€ 10 000,00		
Ecole Eugénie Cotton				
2188	Rideaux	€ 9 000,00		
21312	Fenêtre Tisanerie	€ 5 000,00		
21312	Menuiseries		€ 30 000,00	
2181	Relamping	€ 6 000,00		
21312	Etanchéité toiture	€ 25 000,00		
Ecole Louis Pasteur				
2181	Relamping	€ 6 000,00		
21312	Sanitaires + Menuiseries		€ 55 000,00	
21312	Peinture couloir	€ 3 000,00		
21312	Peinture Classe 2	€ 3 000,00		
21312	Toiture		€ 100 000,00	
21831	Imprimante couleur	€ 250,00		
21351	Chaufferie		€ 10 000,00	
21841	Bancs + Poubelles cour et extérieur	€ 1 000,00		
Ecole Henri Wallon				
21831	Imprimante couleur	€ 250,00		
2188	aménagement cour paniers baskets	€ 1 000,00		
21312	Peintures des boiseries extérieures		€ 15 000,00	
Ecole Jean Damichel				
21312	Renovation BCD (Menuiseries - Abaissement plafond - Peintures)	€ 25 000,00		
21841	aménagement BCD: bibliothèque, canapé, chauffeuse, coussins	€ 1 700,00		
21312	Peintures boiseries extérieures		€ 10 000,00	
215741	Bardage Restauration		€ 12 000,00	
21312	Etanchéité toit terrasse sanitaires	€ 20 000,00		
Groupe Brésillon				
21351	Chaufferie		€ 15 000,00	
Divers sites				
2188	Accessibilité PMR	€ 10 000,00		
21831	Matériel informatique scolaire (PC Portable)	€ 5 000,00		
21841	Mobilier scolaire (mazilles + Damichel)	€ 2 650,00		
2128	Aménagement abords des ecoles	€ 30 000,00		

PROJET Plan Pluriannuel d'Investissement		Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
		€2 038 570,00	€3 572 000,00	€1 445 000,00
Patrimoine sportif		€ 140 000,00	€ 461 000,00	€ -
Stade Ambroise Croizat				
2128	Renovation Portails	€ 10 000,00		
2188	Filet pare ballon		€ 6 000,00	
21314	Toiture Vestiaire (+Désamiantage)	€ 50 000,00		
21351	Chaudière + GTC + Eau Chaude		€ 35 000,00	
21314	Construction buvette	€ 45 000,00		
2031	Etude gestion des eaux pluviales		€ 35 000,00	
Stade de Rugby				
2128	Barrières / Main courante		€ 10 000,00	
2128	Terrain de petanque + Banc		€ 3 000,00	
Tennis couvert et club house				
2181	Relamping Tennis couvert (MGPE?)		€ 27 000,00	
21314	Renovation toiture Tennis couvert		€ 200 000,00	
Salle Multiactivités				
Cité du Bey				
2128	Réfection du parking du local jeune		€ 50 000,00	
Gymnase Potignon				
21314	Entretien boiseries extérieures		€ 15 000,00	
Cosec Audin / ALTIS				
2031	Etude réfection et extension COSEC		€ 80 000,00	
2313	Réfection et Extension COSEC			
2188	Equipements sportifs extérieurs	€ 5 000,00		
2181	Rénovation Eclairage AUDIN	€ 15 000,00		
2128	Peinture Terrains tennis extérieurs	€ 15 000,00		
Gymnase Brésillon				
Patrimoine associatif culturel social et administratif		€ 417 370,00	€ 766 000,00	€ 1 005 000,00
Mairie				
21568	Remplacement Video Protection Existante			€ 100 000,00
2188	serrures salto divers batiments	€ 5 000,00	€ 5 000,00	
2051	Logiciels et modernisation des systèmes Téléphones	€ 60 000,00		
21838	Matériel informatique (PC + Ecrans doubles ou panoramiques)	€ 8 000,00	€ 5 000,00	€ 5 000,00
2188	Matériels entretien	€ 5 000,00	€ 5 000,00	
21351	Chaudière CM + GTC	€ 8 000,00		
2181	Relamping	€ 4 000,00		
21311	Porte extérieure Rue Gambetta	€ 5 000,00		
ECLA				
21313	Etanchéité toit terrasse	€ 35 000,00		
21313	Fenêtre salle de réunion étage + Joints toutes fenêtres	€ 5 000,00		
2181	Travaux sur gradins	€ 10 000,00		
2188	Store Patio bibliothèque	€ 3 500,00		
21351	Climatisation salle d'expo + Bureaux			
2181	Aménagement salle d'activité de la bibliothèque		€ 56 000,00	
2181	Aménagement Terrasse extérieure	€ 17 000,00		
2181	Réaménagement cuisine	€ 4 000,00		
2188	Instruments musique (Piano et Batterie)	€ 1 650,00		
21848	Mobilier extérieur transportable interventions dans les quartiers	€ 900,00		
21848	Tables enfants à roulettes	€ 900,00		
21848	Aménagement coin accueil	€ 2 000,00		
2188	Grilles d'exposition x10	€ 900,00		
21578	Console numérique et enceintes	€ 7 800,00		
Petite enfance				
RPA				
2128	Parc et Parking			€ 500 000,00
2181	Réaménagement de la plonge	€ 1 000,00		
2051	Logiciel CALINEO	€ 2 200,00		
Centre de loisirs JMB				
21318	Sol batiment des Grands		€ 15 000,00	
2181	Relamping	€ 4 000,00		
2128	Pont de la Limace HS		€ 50 000,00	
2188	Jeux extérieurs (basket, ping pong)	€ 1 000,00		
21848	Mobilier détente	€ 1 300,00		

PROJET Plan Pluriannuel d'Investissement		Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
		€2 038 570,00	€3 572 000,00	€1 445 000,00
Accueil Jeunes				
2188	Table de ping pong	€ 300,00		
2188	Camera go Pro	€ 300,00		
2188	Console de jeux vidéo	€ 620,00		
Centre René Rousseau				
Epicierie Sociale - CCAS				
21848	Création d'un coin convivial (fauteuils et tables)	€ 1 800,00		
21313	Peinture du local + Réaménagement	€ 1 000,00		
Halle couverte				
21314	Mise en peinture Plafond		€ 15 000,00	
21314	Ajout Rideaux		€ 25 000,00	
21578	Récupérateur eaux pluviales dans le vide sanitaire 120m3		€ 20 000,00	
Stade Bois Francs				
2313	Etude et travaux d'aménagement (CITY STADE - CMJ)		€ 30 000,00	€ 300 000,00
2128	Nivellement terrain pétanque	€ 5 000,00		
2188	Filets pare balons	€ 5 000,00		
Salle Devos				
21318	Toiture basse 1/3	€ 10 000,00		
21318	Toiture basse totale 2/3	€ 50 000,00		
21351	Renovation Studio		€ 20 000,00	
2181	Relamping Grande salle	€ 12 000,00		
Salle Dumoux				
21318	Rénovation toiture		€ 70 000,00	
Salle Gambetta				
Salle Mandela				
Salle Ravel				
Eglise				
21318	Traitement et réparation Charpente		€ 30 000,00	
21621	Entretien Orgue	€ 32 200,00		
Cimetière				
2116	Voiries + Allées Cimetière	€ 50 000,00	€ 50 000,00	€ 50 000,00
21316	Réfection portes Batiment Norand	€ 5 000,00		
21316	Réfection des portails	€ 1 000,00		
2116	Concessions cimetières	€ 50 000,00	€ 50 000,00	€ 50 000,00
Place des Gueules Noires				
21318	Buvette / Toilettes publics		€ 50 000,00	
Services Techniques				
21351	Climatisation des bureaux			
21351	Aménagement Batiment "DURY"		€ 50 000,00	
Batiment "La Poste"				
Auberge de la Saule				
2313	Toiture + désamiantage + MOA		€ 220 000,00	
2313	Travaux de réhabilitation			Travaux
Logements Communaux		€ -	€ 35 000,00	€ 60 000,00
21351	Parties communes Sobieski			€ 30 000,00
21351	Parties communes Henri Wallon		€ 35 000,00	
21351	Parties communes Jules Ferry			€ 30 000,00
21351	Grand Logement Jules Ferry			
21351	Parties communes Bresillon	€ -		
Voirie Mobilier urbain cadre de vie		€ 50 000,00	€ 40 000,00	€ 240 000,00
2128	Rond point "Galuzot"			€ 200 000,00
21848	Stands pliants	€ 8 000,00		
21578	Plots lestage	€ 2 000,00		
21848	Tables manifestations noires x20	€ 2 000,00	€ 2 000,00	€ 2 000,00
21848	Mobilier urbain divers	€ 3 000,00	€ 3 000,00	€ 3 000,00
2151	Voiries	€ 30 000,00	€ 30 000,00	€ 30 000,00
2151	Chemins ruraux	€ 5 000,00	€ 5 000,00	€ 5 000,00
Eclairage public		€ 800 000,00	€ 800 000,00	€ -
21534	Eclairage public	€ 800 000,00	€ 800 000,00	
Sécurité Amélioration postes de travail		€ 15 000,00	€ 15 000,00	€ 15 000,00
2188	Amélioration des postes de travail - matériel	€ 15 000,00	€ 15 000,00	€ 15 000,00

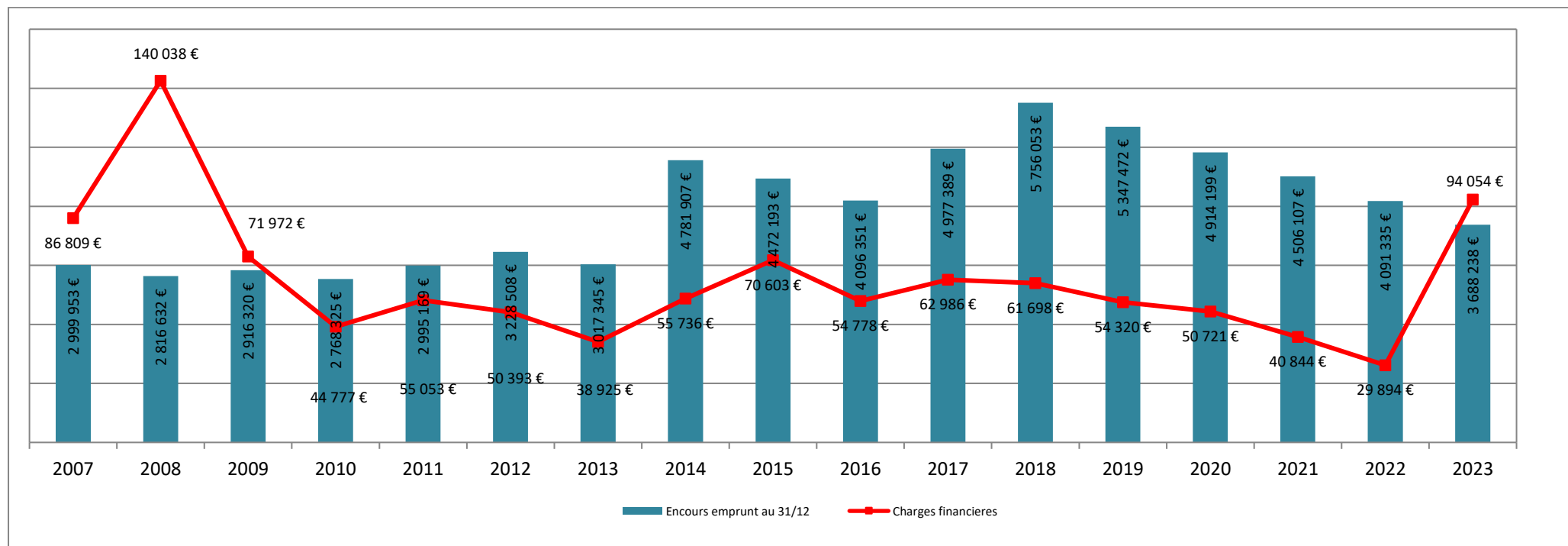
PROJET Plan Pluriannuel d'Investissement		Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
		€ 2 038 570,00	€ 3 572 000,00	€ 1 445 000,00
Matériel Services Techniques		€ 13 300,00	€ 118 000,00	€ -
21828	Véhicule léger		€ 20 000,00	
21578	Manifestations barrières anti intrusion		€ 13 000,00	
21578	2 tailles haies + 4 souffleurs + 2 kit maintenance	€ 9 000,00		
21578	Débroussailleuse	€ 1 500,00		
21578	Motoculteur	€ 800,00		
21828	Remorque à barrières	€ 2 000,00		
21828	Pelle 2,5t + Remorque		€ 25 000,00	
21828	Telescopic		€ 60 000,00	
21578	Panneaux de voiries provisoires	€ 5 000,00		
Matériel communication		€ 20 000,00	€ -	€ -
2188	Signalétique des bâtiments	€ 10 000,00		
2188	nouveau logo	€ 5 000,00		
21848	Massicot	€ 5 000,00		
Patrimoine		€ 85 000,00	€ 75 000,00	€ 75 000,00
2111	Acquisition terrain	€ 15 000,00	€ 15 000,00	€ 15 000,00
21318	Acquisition immobilière	€ 60 000,00	€ 50 000,00	€ 50 000,00
2111	Bornage terrain	€ 10 000,00	€ 10 000,00	€ 10 000,00
Provisions		€ 50 000,00	€ 50 000,00	€ 50 000,00
2188	Provisions pour risques	€ 50 000,00	€ 50 000,00	€ 50 000,00
Travaux en régie		€ -	€ -	€ -

Gestion de la dette :

La gestion de la dette est très saine, son coût assez performant. Le niveau d'endettement de la collectivité est de 33% au 31/12/23.

La ville poursuit son désendettement, il lui faudrait 1,8 ans pour rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute chaque année. Aucun emprunt n'est prévu pour financer les investissements 2024.

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	PÉRIODE	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2024	ANNUITÉ	ENCOURS AU 31/12/2024
1101	2011	Crédit Agricole	22	Variable	Trimestrielle	815 000,00 €	456 600,00 €	42 035,32 €	418 904,16 €
1401	2014	Caisse d'Epargne	15	Variable	Trimestrielle	500 000,00 €	183 333,46 €	36 322,91 €	150 000,14 €
1402	2014	Caisse des Dépôts	30	Variable	Annuelle	1 500 000,00 €	1 050 000,00 €	92 000,00 €	1 000 000,00 €
9001	2009	Caisse d'Epargne	15	Fixe	Trimestrielle	300 000,00 €	40 000,00 €	21 049,76 €	20 000,00 €
6010001	2005	Crédit Local	27	Variable	Trimestrielle	800 000,00 €	400 844,95 €	400 844,95 €	0,00 €
201701	2017	Caisse d'Epargne	15	Fixe	Trimestrielle	1 200 000,00 €	666 324,12 €	87 406,40 €	586 427,68 €
201801	2018	Carsat BFC	20	Fixe	Annuelle	974 060,00 €	730 545,00 €	48 703,00 €	681 842,00 €
201802	2018	Carsat BFC	20	Fixe	Annuelle	214 240,00 €	160 680,00 €	10 712,00 €	149 968,00 €
TOTAL GENERAL						6 303 300,00	3 688 327,53	739 074,34	3 007 141,98



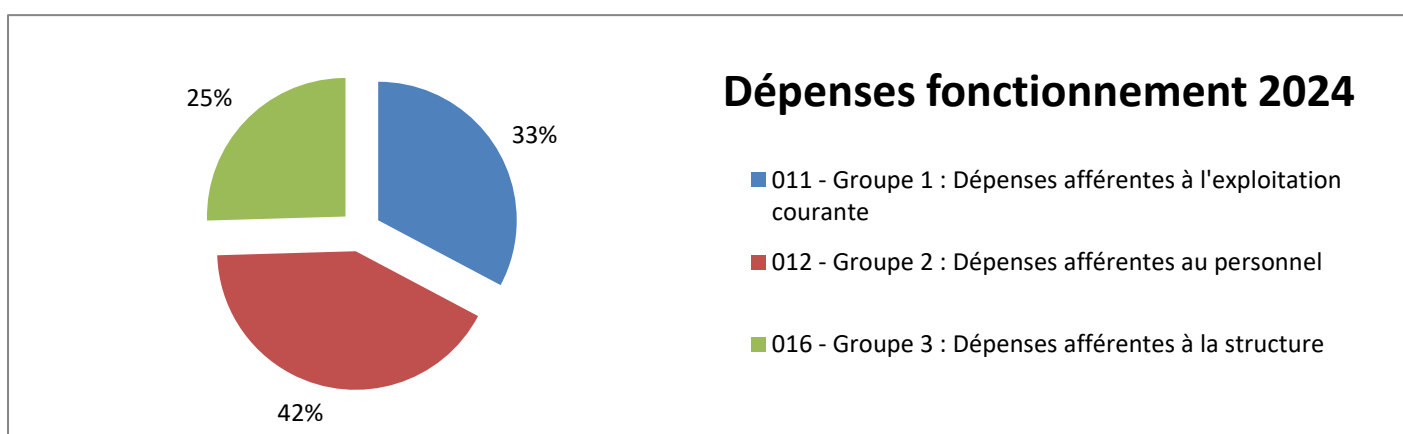
Evolution budgétaire 2023-2024 budget annexe résidence à autonomie les Tilleuls

Le budget primitif 2024 s'équilibre à 957 471 € en fonctionnement et 356 055 € en investissement.

Section de fonctionnement :

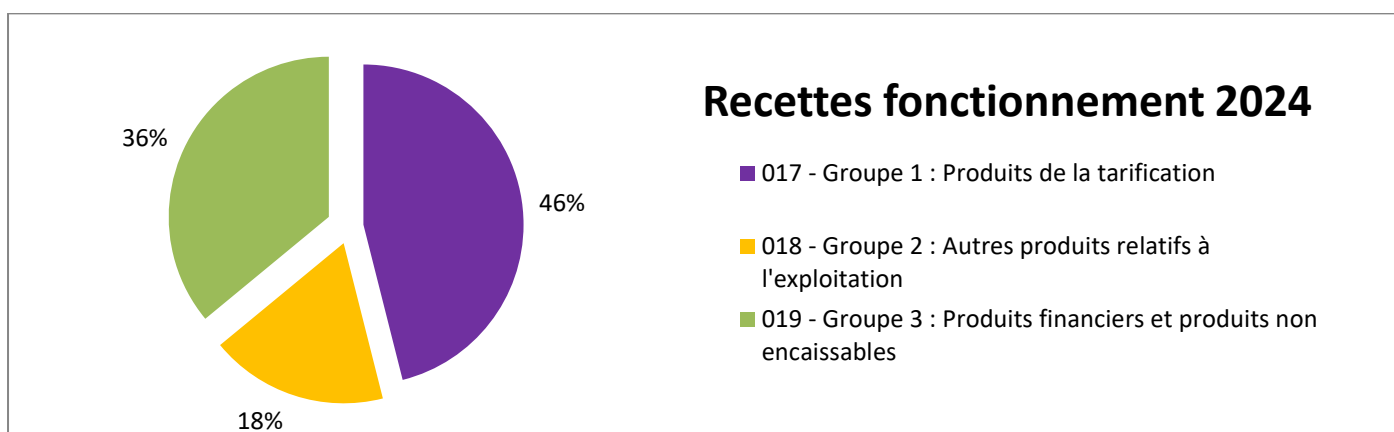
Les dépenses sont estimées à 957 471 euros en 2024 dont 40 871 € de report de résultat.

Dépenses Fonctionnement	Prévu 2023	Prévu 2024
011 - Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	200 336,00 €	300 200,00 €
012 - Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	405 500,00 €	383 000,00 €
016 - Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	130 800,00 €	233 400,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	736 636,00 €	916 600,00 €
<i>Pour mémoire</i>		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	40 871,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT avec intégration du résultat N-1	736 636,00 €	957 471,00 €



Les recettes sont évaluées à 957 471 euros en 2024.

Recettes Fonctionnement	Prévu 2023	Prévu 2024
017 - Groupe 1 : Produits de la tarification	380 000,00 €	441 000,00 €
018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	168 000,00 €	172 000,00 €
019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	4 725,00 €	344 471,00 €
Total recettes fonctionnement	552 725,00 €	957 471,00 €
<i>Pour mémoire</i>		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	183 911,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT avec intégration du résultat N-1	736 636,00 €	957 471,00 €



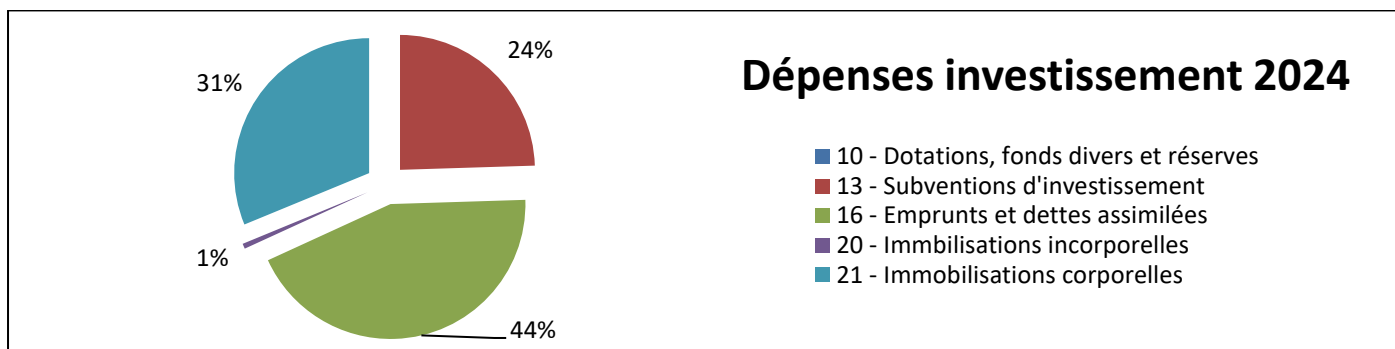
Section d'investissement :

Les dépenses sont évaluées à 355 056 euros en 2024.

Dépenses Investissement	Prévu 2023	Prévu 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	201 378,00 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	4 725,00 €	87 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	155 000,00 €	155 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	2 200,00 €
21 - Immobilisations corporelles	163 019,89 €	110 856,00 €
23 - Immobilisations en cours	2 324,11 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	526 447,00 €	355 056,00 €
<i>Pour mémoire</i>		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €

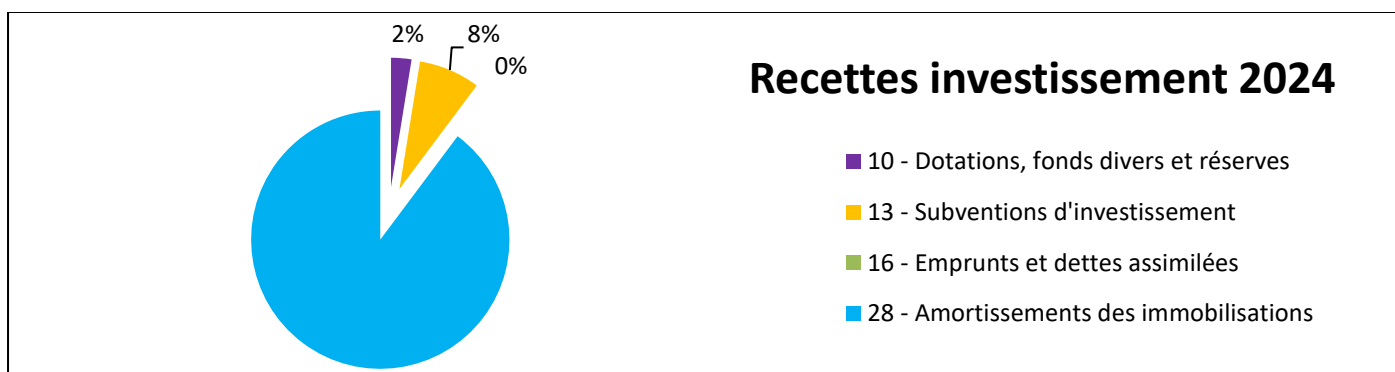
Globalement, les dépenses diminuent. Les principales dépenses prévues sont : l'acquisition d'un logiciel et l'aménagement du coin plonge du restaurant.

Le remboursement de la dette concerne l'emprunt d'acquisition de la résidence de 1 200 000 € ainsi que les deux prêts à taux zéro accordés par la CARSAT pour la réhabilitation.



Les recettes sont estimées à 355 056 euros en 2024 dont 6 048 euros de report de résultat 2022.

Recettes Investissement	Prévu 2023	Prévu 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	37 198,00 €	4 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	435 001,00 €	12 030,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
28 - Amortissements des immobilisations	48 200,00 €	140 800,00 €
Total recettes investissement	520 399,00 €	156 830,00 €
<i>Pour mémoire</i>		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 048,00 €	198 226,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT avec intégration du résultat N-1	526 447,00 €	355 056,00 €



Evolution budgétaire 2023-2024 budget annexe bureau de poste

Ce budget annexe retrace les dépenses et recettes du bureau de poste.

La commune met à disposition les locaux concernés. La poste verse en échange des indemnités compensatrices. Les indemnités 2024 sont estimées à 15 000 €, elles sont comptabilisées en recettes de fonctionnement.

Il n'y a pas d'opération prévue en investissement.

Le budget annexe bureau de poste 2024 s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 134 329 €
- Investissement : 100 000 €

Dépenses Investissement	Prévu 2023	Prévu 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	75 000,00 €	100 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	75 000,00 €	100 000,00 €
Dépenses Fonctionnement	Prévu 2023	Prévu 2024
011 - Charges à caractère général	41 080,00 €	32 329,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	1 000,00 €
67 - Charges spécifiques	1 000,00 €	1 000,00 €
Total dépenses réelles	43 080,00 €	34 329,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	75 000,00 €	100 000,00 €
Total opérations d'ordre	75 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	118 080,00 €	134 329,00 €
Recettes Investissement	Prévu 2023	Prévu 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
Total recettes réelles	0,00 €	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	75 000,00 €	100 000,00 €
Total opérations d'ordre	75 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	75 000,00 €	100 000,00 €
Recettes Fonctionnement	Prévu 2023	Prévu 2024
002 - Résultat de fonctionnement reporté	103 080,00 €	119 329,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	15 000,00 €	15 000,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	118 080,00 €	134 329,00 €